

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt février, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Nicolas MICHEL, Vanessa GRENET, Valérie HEROUARD, Gaétan DUPONT, Sylvain LEMESLE, Thierry ROBERT, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Karima JOSSELIN, Baptiste REY, Jean-Yves ROBERT ayant donné pouvoir à Sylvain LEMESLE

Secrétaire de séance : Sylvain LEMESLE

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11
- Présents : 8
- Votants : 9

DATE DE CONVOCATION : 13.02.2023

DATE D’AFFICHAGE : 13.02.2023

Objet : Travaux de rénovation du secrétariat de mairie

Le Conseil Municipal
VU

- La délibération n°206.22.27 du 04 juillet 2022, relative aux travaux de rénovation du secrétariat de mairie,

Monsieur Nicolas MICHEL, adjoint au Maire expose qu'il est préférable de remplacer le parquet stratifié prévu initialement par du carrelage dans la partie « accueil du public » du secrétariat de mairie et qu'à cet effet il a sollicité un devis auprès de l'entreprise EI DB CARRELAGE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

DECIDE

- De retenir le devis de l'entreprise EI DB CARRELAGE pour les travaux de carrelage dans la partie « accueil du public » du secrétariat de mairie dont le montant s'élève à 1113.96 euros Hors Taxes.
- De prévoir les crédits nécessaires à l'opération 9003 « travaux de bâtiments » du budget 2023
- D'autoriser M le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 20 février 2023

Le Maire,

Pierre LEMETAIS
